

SAUVEGARDE PROTECTION DE LA CORNICHE NAZAIRIENNE ET DE SON ENVIRONNEMENT

Association loi 1901, agréée par arrêté préfectoral du 02/12/2013
siège social: 110 rue Ferdinand Buisson 44600 SAINT-NAZAIRE
Tél. 02 40 70 18 41 - Site:www.spcne.org -Mail: spcne44@yahoo.fr
Membre de l'U.D.P.N. 44 agréée par arrêté préfectoral du 04/12/2012

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 09 juin 2015

RAPPORT MORAL

Fidèles à nos engagements depuis 35 ans, notre Association se doit encore et encore de persévérer dans sa démarche.

En effet, les divers projets de densification urbaine nous obligent à faire le constat de réductions importantes des zones vertes, malgré la mise en place du plan PEAN . La qualité environnementale se dégrade au fur et à mesure de l'avancement des réalisations de ces projets et ce sans perspectives d'infrastructures susceptibles répondre à une évolution démographique qui n'est que supposée car le discours des élus, maintes fois affirmé en public, se résume à construire du logement pour attirer l'habitant, sans perspectives économiques avérées.

Durant cette année, nous avons eu à répondre à un nouveau mal être sur cette Communauté puisque nous avons été sollicités par des habitants qui subissent des nuisances dues à des projets d'aménagements, des proximités de nouvelles constructions, des bruits routiers, nuisances de proximité d'entreprises négligentes des respects des règles établies et, chaque fois nous nous sommes efforcés d'intervenir auprès des autorités territoriales ou de l'Etat.

Ma volonté en tant que Président a été, de dialoguer avec les autorités à l'amont des projets. C'est pourquoi, nous sommes membre du Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération, et membre de Conseils de quartiers. Malheureusement, nous regrettons de n'avoir été retenus que dans deux quartiers, ceux qui correspondent à la frange littorale, et non sur l'ensemble de la ville, et de l'agglomération.

Je n'oublie pas notre participation active et constructive aux diverses Commissions, aux concertations et aux débats publics.

Je ne peux passer sous silence nos interventions lors des enquêtes publiques avec toujours une contribution sérieuse, à toute fin utile.

Pour les associations telles que la nôtre, le « savoir pour agir » augmente, de sorte que, pour en assurer la complétude il nous faut plus d'adhérents actifs avec de l'expérience, pour analyser des dossiers de plus en plus complexes. Aussi, je tiens à dire un grand merci aux adhérents et aux membres du bureau pour le travail fourni

Le Président de la SPCNE
Michel CHAUSSE